

Département de l'OISE

Arrondissement de Senlis

MAIRIE DE VER SUR LAUNETTE

5 rue du Bois

60950 VER SUR LAUNETTE

Téléphone : 03.44.54.01.69

e-mail : mairiedever@wanadoo.fr

Fax : 03.44.54.05.11

Site internet : www.versurlaunette.frEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 25-2022

L'an deux mil vingt-deux, le 14 juin à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Madame Betty COËLLE, Maire, en date du 10 juin 2022, s'est réuni à la Mairie.

Présents : Mme Betty COËLLE, M. Yves CHERON, M. Philippe LEFEVRE, Mme Sylvie MASTINI, M. Guillaume GAST, Mme Stéphanie POIS, Mme Josiane BLAUWBLOMME, M. Thierry CRESSAUT et M. Philippe COLIN.

Pouvoir(s) : Mme Céline NACCI à Mme Stéphanie POIS

Absent(s) : Mme Delphine RENAUD, M. Éric LAUBÉ, Mme Nathalie NAHARRO, M. Patrice FALCOZ, Mme Lucie COLPAERT, Mme Céline NACCI.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MASTINI

Délibération 25-2022**Objet : Validation du blason communal créé et voté par le CMJ**

Madame le maire demande d'approuver par délibération du conseil municipal le blason de VER SUR LAUNETTE voté par le CMJ, son blasonnement étant :

« De sinople au chevron renversé d'argent accompagné en chef d'une volute de crosse d'or ; à la champagne ondée d'azur chargée d'un aulne d'or brochant sur la pointe du chevron »

Ornements extérieurs : épis de blé d'or,

Un listel d'or chargé du texte « VER SUR LAUNETTE » de sable.

Madame le maire expose avoir contacté les archives départementales de l'Oise afin que le blason soit validé. Celles-ci indiquent qu'il faut envoyer le blason au SIAF (Service interministériel des archives de France) à Paris. Cette démarche est facultative et sans frais, mais préconisé afin que le blason soit enregistré pour acquérir une existence légale.

Vu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré 11 voix pour,

APPROUVE le blason représenté en annexe à la présente délibération et l'envoi au SIAF **DIT** que ce blason sera présenté à la population lors de l'inauguration de la nouvelle mairie et figurera progressivement sur l'ensemble des supports et documents émanant de la commune.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Fait et délibéré le 14 juin 2022 à Ver-sur-Launette

Le Maire, Betty COËLLE



Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 28/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 060-216006577-20220614-252022-DE

SLO

